

## Les gestionnaires de digues confrontÃ©s aux assurances

Dossier de<br /> la rÃ©action de H2o  
September 2023

Depuis plusieurs annÃ©es, et le phÃ©nomÃ¨ne prend de l'ampleur, les gestionnaires de digues rencontrent des difficultÃ©s Ã trouver une couverture assurantelle pour les risques liÃ©s Ã leurs missions et Ã leurs ouvrages, que ce soit en matiÃ¨re de responsabilitÃ© civile (RC), d'assurance dommages aux biens (DAB) ou encore d'assurance en cas d'ingÃ©nierie interne. Les gestionnaires sont de plus en plus nombreux Ã Ãªtre dans l'impossibilitÃ© de s'assurer ou Ã devoir pallier au non renouvellement de leur contrat, qu'il s'agisse de gestionnaires historiques ou, Ã plus forte raison, de nÃ©o-gestionnaires. France Digues travaille depuis plusieurs mois aux cÃ´tÃ©s de l'Association nationale des Ã©lus des bassins (ANEB), de l'ARBE PACA (Agence rÃ©gionale de la biodiversitÃ© et de l'environnement) et de France Assureurs afin d'identifier et proposer des solutions. Ensemble les organisations proposent aux entitÃ©s en charge de la compÃ©tence GEMAPI, candidates Ã une assurance, un questionnaire. Issu de 18 mois d'Ã©changes avec France Assureurs, ce document permet de bien dÃ©finir les besoins du gestionnaire s'adressant pour la premiÃ¨re fois Ã un assureur.

En outre, France Digues et l'ANEB diffuseront prochainement une note et un document de synthÃ©se visant Ã expliciter au mieux les notions, responsabilitÃ©s, obligations assurantielles dans le monde des digues. Enfin, auditionnÃ©es dÃ©but septembre par la mission gouvernementale AssurabilitÃ© des risques climatiques, les deux organisations mettront aussi prochainement en ligne leurs propositions.

France Digues